



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BRÉDA ET DE LA COMBE DE SAVOIE

### Séance du 3 février 2023

Le trois (3) février deux mille vingt-trois (2023), le Comité syndical du Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA), dûment convoqué le vingt-sept (27) janvier deux mille vingt-trois (2023) s'est réuni, sous la présidence du Président du SIBRECSA, Monsieur Christophe BORG.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs APPRATTI, BERGER-SABATTEL, BORG, BURDET, CÉCON, CERIA, COLONEL, DONJON, DULEY, DUPON, EXERTIER, FILLON, GENOUX, GIRARD, GRANIER, GUILLAUME, GUILLEMAT, GUILLOT, JUTTEN, LECIC, MILLET, MLYNARCZYK, MOUCHOT, PREVOST, RAFFIN, RAVIER Michel, REMY, ROBERT, SANTAIS, STÉFANI, VANACKÈRE, VENTURINI, VUAGNOUX.

**33 présents**

**Etaient excusés** : Mesdames et Messieurs BOVICS (pouvoir à M. JUTTEN), BRELLIER, DALIBEY (pouvoir à Mme VANACKÈRE), HÉRAUD, LARUE (pouvoir à M. BORG), MATHIEZ, LECIC, PATTE, PERRIN (pouvoir à M. GRANIER), PLISSON, ROSSIGNOL (pouvoir à M. GIRARD), UCAR, VIGIER (pouvoir à M. BERGER-SABATTEL). **13 excusés**

**Etaient absents** : Mesdames et Messieurs CHAMON, MÉGRET, RAVIER Anne-Sophie, ROUSSEL, SOMME, TESSANNE, TRIOT-VANEL, VIAL, WILLIAMS.

**9 absents**

**Nombre de délégué en exercice** : 57

**Quorum** : 29

**Nombre de présents** : 33

**Votants** : 39

**Secrétaire de séance** : Mme Élodie VANACKÈRE

<b>N° de délibération</b>	<b>Titre de la délibération</b>	<b>Rapporteur</b>	<b>Vote</b>
<b>2023-001 (5.2)</b>	Compte-rendu valant procès-verbal du Comité syndical du 12 décembre 2022	M. Christophe BORG	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité,
<b>2023-002 (7.1)</b>	Projet de budget primitif 2023	M. Christophe BORG	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.
<b>2023-003 (1.1)</b>	Projet d'avenant 4 au marché d'exploitation de l'usine d'incinération IDEX ENVIRONNEMENT	M. Christophe BORG	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.
<b>2023-004 (1.4)</b>	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38	M. Christophe BORG	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.
<b>2023-005 (1.4)</b>	Convention d'interventions pour la prévention des risques professionnels avec le CDG38	M. Christophe BORG	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

Publié et affiché à Pontcharra, le 8 février 2023.